

ACTUALITÉS

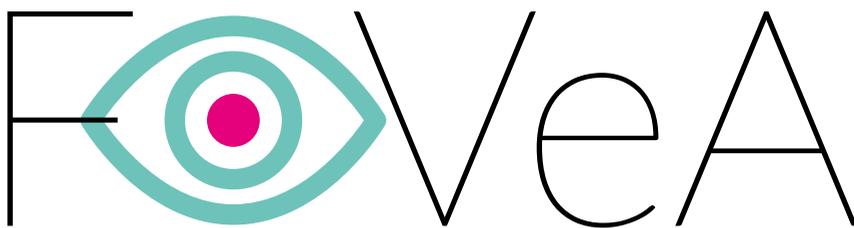
Un abri à hérisson dans
votre jardin, ça vous tente ?
Le RAM change
de nom et devient
Relais Petite Enfance !

VIE ASSOCIATIVE

Des nouvelles des
associations verroises

RETOUR EN IMAGES

Cela s'est passé dans
votre commune



FOVeA, magazine d'information | verrieresenanjou.fr

N° 31 | Janvier 2022



BONNE ANNÉE 2022
OSONS L'AVENIR !



JANVIER 2022



SOMMAIRE

4 **AGENDA**
Janvier > Février 2022

6-9 **ZOOM**
2022 : Osons l'avenir

10-11 **ACTUALITÉS**
Un abri à hérisson dans votre jardin,
ça vous tente ?
Le RAM change de nom et devient
Relais Petite Enfance !

12 **JEUNESSE**
Activités pendant les vacances de février
Nouvelle équipe pédagogique sur l'Espace
Loisirs de la Française

14 **URBANISME**
Aménagement du centre bourg de Pellouailles :
c'est parti

15 **ALM**
PLUi 2021-2027

16-17 **VIE ASSOCIATIVE**
Des nouvelles des associations verroises

18-19 **FIER D'ÊTRE VERROIS**
Monique et Jacques Prieur, les rosieristes

20-21 **RETOUR EN IMAGES**
Cela s'est passé dans votre commune

22 **CONCILIATEUR DE JUSTICE**
Blandine Goubeau est la nouvelle conciliatrice
de justice

23 **TRIBUNE LIBRE**
Libre expression politique



FOVeA, Magazine d'information
de Verrières en Anjou

Directeur de la publication : François Gernigon

Rédaction : Xavier Ferreira dos Santos, Responsable
service communication

Contact : communication@verrieres-anjou.fr
Crédits Photos : Mairie de Verrières en Anjou,
Photo club declic 49, Gérard Marteau, Joël Clatot,
ALM, Alter, Lucéo films, Maine sciences

Design graphique : MB
Impression : Setig-Abelia
Imprimé à 4 100 exemplaires
sur papier certifié PEFC
Dépôt légal à parution



ÉDITO



Les Verrois jeunes et moins jeunes ont participé nombreux au marché de Noël, dernier événement festif organisé par la commune en 2021.

Que 2022 apporte prospérité, enthousiasme et générosité

Nous vous adressons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour cette année nouvelle.

Des vœux de santé tout d'abord, indispensable à la paix sanitaire que nous recherchons tous. Notre prospérité et notre moral découlent de cette quête. Mais les temps restent à la prudence, et nous ne pouvons que vous inviter, vous exhorter à respecter, encore et encore, les gestes barrières et, pour ceux qui hésiteraient encore, à franchir le pas de la vaccination. Cette prudence relève de notre responsabilité individuelle d'abord mais également collective, **pour ensemble**, sortir de cette pandémie.

2021 a été une année difficile mais nous avons su résister, nous avons su avancer et nous devons rester mobilisés pour continuer dans cette voie, au bout de laquelle, nous en sommes persuadés, nous retrouverons la lumière et laisserons derrière nous ces presque deux années d'efforts et de restrictions.

Des vœux politiques ensuite, car nous allons entrer dans une période électorale avec les élections présidentielles et législatives. Nous souhaitons que ces campagnes puissent se dérouler dans les meilleures conditions. Clairvoyance, loyauté et bon sens seront au cœur des choix que nous aurons à faire au moment de déposer nos bulletins dans les urnes. Car voter est un droit, exercez-le et votez. Pour cela, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales.

Des vœux de bonheur enfin, pour vous et vos proches. Nous formulons le vœu que cette année soit emplie de générosité, d'enthousiasme et d'engagement. Nous poursuivrons notre action dans de nombreux domaines et vous découvrirez dans ce numéro les projets établis pour les mois et les années à venir, ainsi que les premiers événements auxquels nous espérons vous retrouver nombreux.

En attendant, restons vigilants, solidaires tous ensemble. Nous vous souhaitons une excellente lecture,

MAIRIES



Place de la mairie
Saint Sylvain d'Anjou



02 41 21 12 82



mairie@verrieres-anjou.fr



Lundi de 14h à 17h

Du mardi au vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h

Samedi de 9h à 12h



65 rue Nationale
Pellouailles les Vignes



02 41 76 70 35



mairie@verrieres-anjou.fr



Du lundi au vendredi de 14h à 17h30

Samedi de 9h à 12h



Ouverture de l'agence postale de la mairie de

Pellouailles les Vignes du lundi au vendredi

de 14h45 à 17h30 et le samedi de 9h30 à 12h

François Gernigon
maire de Verrières
en Anjou

Geneviève Stall,
mairie délégué
de Saint Sylvain
d'Anjou

Jean-Pierre Mignot,
mairie délégué
de Pellouailles les
Vignes

En cas d'urgence et, uniquement en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, une astreinte téléphonique est mise en place au : 06 71 59 52 18

Janvier > février 2022

En raison de la crise sanitaire, et en fonction des directives gouvernementales, les manifestations ci-dessous peuvent être modifiées, voire annulées. La présentation du pass sanitaire et le port du masque y seront obligatoires.

AGENDA MUNICIPAL

AGENDA ASSOCIATIF



JEUDI 13 JANVIER

**Conférence débat :
Enfant écouté...
parent apaisé**

Organisée par Pass'âge avec
Mélody de Macedo psychologue
20h - Espace loisirs de la Francaiserie
Infos : 02 41 76 19 15

MARDI 18 JANVIER

**Permanence de la
conciliatrice de justice**

Un moyen simple et gratuit
de venir à bout d'un conflit
en obtenant un accord
amiable sans procès.

De 13h30 à 17h30 - Relais culturel
Salle François Villon - Sur rendez-vous
uniquement : 02 41 21 12 82

MERCREDI 19 JANVIER

**Rencontre conviviale
du relais paroissial**

De 17h30 à 19h, 25 rue de la Treille
à Pellouailles les Vignes

SAMEDI 22 JANVIER

Célébration de la parole

18h30 - Église de Pellouailles les Vignes



MERCREDI 26 JANVIER Ciné goûter 4+

Du cinéma pour les plus petits,
suivi d'un goûter (si possible)
à partager. Pour oublier
un peu l'hiver et le froid,
partez à la découverte de
courts-métrages hauts
en couleur !

16h - Bibliothèque Maison Rouge

À partir de 4 ans - Gratuit

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50
ou bibliotheque@verrieres-anjou.fr



VENDEDI 28 JANVIER

Soirée fitness party

Organisé par l'ABCD.
Venez vous éclater sur
1, 2 ou 3 séances de fitness

Salle de sport René Boublin
Pellouailles les Vignes

Ouvert à tous/toutes à partir de 14 ans

5 € le cours, 12 € les 3 cours

(Inscriptions sur place)

Renseignements :

fitness.stylvain@gmail.com

MARDI 1^{ER} FÉVRIER

**Permanence sur
le réaménagement du
centre-bourg
de Pellouailles**

En présence de l'équipe
d'Alter et des élus. Venez
découvrir le projet.

De 16h à 19h - Mairie déléguée
de Pellouailles les Vignes



MERCREDI 2 FÉVRIER

**Planétarium :
découvrons l'espace !**

Venez vous promener à
l'intérieur des anneaux de
Saturne, marcher sur Mars,
observer le soleil au plus près,
faire le tour de la voie lactée.
Grâce à des animations en 3D,
découvrez les phases de la lune
et les saisons. Enfin, en vidéo
en pleine voûte, vous pourrez
assister au décollage d'une
fusée en direct, au spectacle
des aurores boréales ou vous
replonger dans l'histoire des
conquêtes spatiales.

Séances animées par
l'association Maine Sciences.

14h - 14h45 et 15h30 - Le Carré des Arts

À partir de 3 ans - Gratuit

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50 ou
bibliotheque@verrieres-anjou.fr

MERCREDI 2 FÉVRIER

**Réunion publique
d'informations sur
l'aménagement du carrefour
de l'Aurore entre la RD 323
et la RD 113**

Présentation par Angers Loire
Métropole, maître d'ouvrage de
l'opération, avec la participation
des élus de Rives du Loir en
Anjou et de Verrières en Anjou.

Carré des Arts - 18h30

Ouvert aux habitants de Rives du Loir en
Anjou et de Verrières en Anjou



MERCREDI 2 FÉVRIER

Il était une histoire

Parce que les histoires,
ce n'est pas que le soir
16h - Bibliothèque
Maison Rouge

À partir de 3 ans - Gratuit

Réservation conseillée : 02 41 76 34 50 ou
bibliotheque@verrieres-anjou.fr



VENDEDI 4 FÉVRIER

Concours de belote



Organisé par le
club de tennis
de table de Saint
Sylvain d'Anjou
Nombreux lots

à gagner (paniers garnis,
places de cinéma...)

20h30 - Salle Plantagenêt

6 € l'entrée (inscription à partir de 19h45)

Restauration sur place

Depuis 1998, **Une maison sur deux construite**
par Le Pavillon Angevin
est une recommandation d'un client



Venez consulter notre fichier terrains à bâtir et la satisfaction de nos clients sur notre site internet

www.pavillon-angevin.com



La Haie Joulain - St Sylvain d'Anjou

VERRIÈRES EN ANJOU

02 41 18 28 88

contact@pavillon-angevin.com



Constructeur de
maisons individuelles
depuis 1998

Agence de

Verrières-en-Anjou 02 41 05 89 27

Beaumont
Pompes Funèbres et Marbrerie
"Prévoyance Obsèques"

24h/24
7j/7



- 🔍 Un capital du montant de votre choix
- 👤 La garantie du respect de vos dernières volontés
- 🔒 Un capital garanti avec une épargne 100% sécurisée.
- 🗓️ Le choix de versements uniques ou en plusieurs fois.
- 🛡️ Des garanties d'assistance complètes pour vous et vos proches.

"Une des missions de notre métier est de vous conseiller sur nos différents contrats de prévoyance obsèques avec un accompagnement personnalisé dans le but de répondre à vos attentes, et d'adapter nos prestations à vos besoins."

Tiercé - Châteauneuf Sur Sarthe - Corzé/Seiches - Noyant La Gravoyère

OUVERTURE PROCHAINE !

À Saint-Sylvain d'Anjou
23 chemin des fousseaux

- > Agence - Chambre funéraire
- > Salle de cérémonie
- > Salle de réception
- > Exposition de monuments



Entreprise indépendante et familiale
depuis 1986, affiliée à aucun réseau !

www.pompes-funebres-beaumont.fr



2021, c'était ça...



Le club de l'emploi



Les parcours scolaires



Les plantations
à la forêt citoyenne



Le concours des vélos fleuris



2022 : Osons l'avenir



La proximité comme leitmotiv

Écoute, suivi et accompagnement de tous les publics, avec une attention particulière portée aux personnes isolées, aux seniors et personnes porteuses de handicap sont les piliers de l'action du Centre Communal d'Action Sociale. Des actions se poursuivront, comme les animations d'été, les missions de l'accompagnateur solidaire seront consolidées et de nouveaux projets seront lancés, notamment pour permettre aux Verrois de partager des moments, repas ou animations, avec les résidents des « Blés d'Or ».



L'accompagnement des familles verroises et des enfants

Plus de 500 enfants sont aujourd'hui scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires, publiques ou privées, sans oublier les collégiens et lycéens. Tous peuvent être accueillis dans les centres de loisirs sur les temps périscolaires et les vacances. En 2022, les locaux qui accueillent le service « Temps de l'enfant et de la famille », rue de la Ménagère seront agrandis. Pour répondre au plus près aux besoins des familles, le service renforcera ses relations avec tous ses partenaires : enseignants, parents d'élèves, association Pass'âge, ainsi qu'avec le prestataire qui assure la confection des repas pour la cantine. Des actions comme les parcours scolaires, la découverte de nouveaux sports et les animations périscolaires seront développées.



Des activités sportives pour les résidents des Blés d'Or

Le passage du jury des villes et villages fleuris

Les animations estivales

La rentrée scolaire



L'accueil du public et la gestion de l'état civil comme premières compétences de la commune.

La mutualisation des deux services d'accueil de la commune a permis de renforcer l'agence postale de Pellouailles les Vignes. En 2022, la poursuite de la démarche visant à répondre au mieux aux usagers du territoire doit permettre de répondre à la demande de cartes d'identité et de passeports.



Se retrouver tout au long de l'année

Pour cela, le service vie communale vous propose des manifestations. En cette période de pandémie, tout est fait pour garder le lien avec les Verrois, grâce également à la participation active des associations et des commerçants. Artistes locaux et acteurs de la commune, associations, commerçants, comité des fêtes seront au cœur des événements de 2022, afin que chacun se sente acteur de la vie de la commune.

La commune de Verrières en Anjou, ainsi que le CCAS vous offrent 4 entrées gratuites valables pour :

CHÂTEAU À MOTTE (sauf ateliers) :

- 1 entrée adulte
- 1 entrée enfant (3-12 ans)

Merci de réserver auprès du Château à motte au 02 41 05 89 31 ou chateau@verrieres-anjou.fr

CARRÉ DES ARTS (visite guidée ou spectacle) :

- 1 entrée adulte
- 1 entrée enfant (3-12 ans)

Merci de réserver auprès du service culture, tourisme et patrimoine au 02 41 76 65 72 ou culture@verrieres-anjou.fr

Si aucune possibilité de transport, merci de vous rapprocher du CCAS au 02 41 93 85 03 ou ccas@verrieres-anjou.fr

PASS CULTURE

NOM :
PRÉNOM :
DATE :
Valable 1 an

TERRE DE JEUX 2024

Le sport et la vie associative constituent la véritable colonne vertébrale de notre commune

Les associations démontrent la vitalité d'une commune. Sur Verrières, près d'une centaine d'associations, culturelles, sportives ou de loisirs proposent de nombreuses activités. Des actions connues et reconnues au-delà de Verrières puisqu'elles accueillent plus de 50% d'adhérents résidants hors de notre commune.

Cette année, le service sports et vie associative devrait intégrer de nouveaux locaux afin d'être plus visible et plus accueillant pour les usagers.

Après les labels « Ville active et sportive » et « Ville sportive des Pays de la Loire », la qualité des équipements et l'investissement des associations sportives ont permis d'obtenir le label « Terre de Jeux 2024 », qui accompagnera les futures manifestations.

Une action culturelle accessible à tous.

2022, verra la pérennisation d'un poste de médiateur du patrimoine au Château à Motte, le renforcement de l'équipe « lecture publique » et la mise en place du pass culturel, ceci afin de continuer à diversifier les animations culturelles. Il s'agira également de définir une réelle identité touristique à Verrières en Anjou. Sentier d'interprétation, guinguette éphémère dans le parc du Château et animations théâtrales et musicales dans l'enceinte du Château participeront à cette identité.



Le concours d'épouvantails

Les matinales entreprises

L'inauguration de la troisième salle de sports

Le passage du jury ville sportive

La présentation de la saison culturelle



La communication, élément toujours essentiel, est un véritable lien entre tous

Élément indispensable, la communication permet de faire connaître tout ce qui se passe ou se déroule sur Verrières en Anjou. Elle s'adresse à tous les habitants et chacun peut y participer.

Le service communication, à travers notre magazine le FOVEA et les réseaux sociaux, souhaite affirmer l'identité Verroise.



Les agents et les élus demeurent à l'écoute des habitants des quartiers

L'aménagement des quartiers en lien avec les habitants qui y vivent quotidiennement reste la priorité de la municipalité afin de préserver un cadre de vie de qualité.

Suite au transfert de la compétence « Voirie » à Angers Loire Métropole le 1^{er} janvier 2022, un service municipal « Espaces publics et cadre de vie » a été créé. Il aura pour mission l'entretien des quartiers et le maintien en état du mobilier urbain. En 2022, une attention particulière sera portée sur les terrains de foot et sur les deux complexes sportifs. Les études sur la rénovation de la salle de sport de Pellouailles se poursuivront. Le maintien du patrimoine bâti (écoles, équipements sportifs et culturels) ainsi que de l'ensemble des bâtiments publics font l'objet d'un plan pluriannuel de rénovation.



L'activité économique développe une véritable dynamique entre les entreprises et ouvre vers l'emploi

Le positionnement géographique privilégié de la commune, à proximité de l'autoroute, et la demande croissante d'installation d'entreprises conduisent Angers Loire Métropole à développer ses zones d'activités sur le territoire de Verrières et les études concernant l'extension de la zone Océane se poursuivent. Depuis deux ans, les habitants impactés par ces implantations ont été accompagnés afin de trouver des solutions de relogement.

En 2022, la commission économique de la commune continuera d'organiser des petits déjeuners thématiques, complétés par une lettre d'informations destinée aux entreprises, et poursuivra ses actions de découverte des métiers auprès des jeunes.



Le développement des équipements répondant aux besoins de tous les habitants de son bassin de vie

Nouvelles tranches au Chêne Vert et aux Dolantines, restructuration du centre bourg de Pellouailles et du secteur « Anis » sur Saint Sylvain seront au cœur de la logique de territoire des prochaines années. L'attractivité géographique



Les journées européennes du patrimoine

La construction d'un nouveau restaurant scolaire

La matinée citoyenne

Les commémorations du 11 novembre

et la richesse produite par le développement économique des entreprises de la commune permettent d'envisager, sur la durée du mandat, la construction d'équipements structurants comme un boulodrome couvert, la mise à niveau des salles associatives, la construction d'un nouveau centre technique municipal et la construction d'une piscine intercommunale à l'Est d'Angers. Les études seront lancées en 2022, en partenariat avec les communes voisines.



Avec plus de 120 agents au service de la collectivité, les ressources humaines gèrent le lien entre les équipes.

Le service public ne relève pas simplement de l'action politique des élus. Le travail réalisé par l'ensemble des services afin de répondre aux besoins des habitants doit être efficient afin de préserver dans un premier temps la sécurité des biens et des personnes. Sécurité qui reste le maître mot lors de cette crise sanitaire qui impacte fortement les services et notamment celui de l'hygiène des locaux. Sans oublier la direction générale, le chef d'orchestre des actions mises en place.



La sécurité et la prévention de nos concitoyens restent au cœur de nos préoccupations

La sécurité des biens et des personnes ainsi que la sécurité routière sont des priorités quotidiennes. Plusieurs projets seront au cœur des réflexions menées, comme le déplacement de la gendarmerie entre les deux communes déléguées, la mise en place d'une police municipale et de la vidéo protection.



Les finances ne sont pas un « puits sans fond »

Le maintien des taux d'imposition est une volonté de l'équipe municipale. Faire autant avec moins... ou faire plus avec autant... reste l'objectif de la construction du futur budget communal 2022 en cours d'élaboration par les élus et les services municipaux. Le développement des outils de gestion, la responsabilisation des élus et des responsables de services ainsi que le respect de la stratégie d'endettement permettent de garantir les équilibres financiers.



...



Le cross adapté

Verri' Handi

L'inauguration du nouveau bâtiment des Blés d'Or

Les plantations à la forêt des enfants

Inscriptions scolaires

Les inscriptions scolaires pour la rentrée de septembre 2022 sont ouvertes. Les familles qui le souhaitent peuvent se rendre au service temps de l'enfant et de la famille, 3 rue de la Ménagère, pour inscrire les enfants qui fréquenteront les écoles verroises pour la première fois.

Vœux 2022

La situation sanitaire a contraint la commune à annuler la traditionnelle cérémonie des vœux. Afin de conserver le lien avec vous, l'équipe municipale a décidé de vous présenter ses vœux de manière dématérialisée sous la forme d'une vidéo, disponible sur verrieresenanjou.fr et la page facebook de la commune à partir du 17 janvier.

La plaquette culturelle fait peau neuve

La saison culturelle redémarre. Retrouvez toutes les dates dans la toute nouvelle plaquette culturelle distribuée dans vos boîtes aux lettres très prochainement. Une plaquette plus grande, plus claire et mieux illustrée.

La population verroise augmente

Les derniers chiffres de l'INSEE annoncent une population totale de 7 817 Verrois au 1^{er} janvier 2022, en augmentation de 158 habitants. Dans le détail, la population municipale est maintenant de 7 520 Verrois et la population comptée à part, les personnes recensées sur d'autres communes et qui ont conservé une résidence sur votre commune s'élève à 297.

Merci !

Le CCAS remercie tous les Verrois qui sont venus déposer, ou acheter, des jouets, à l'occasion de la bourse aux jouets qui s'est tenue lors du marché de Noël.



Un complément de revenus proposé par la commune

Vous êtes retraités ou étudiants et vous cherchez un complément de revenus. La commune recherche tout au long de l'année des personnes dans différents services, pour des travaux de courtes durées. Il peut s'agir d'accompagner les enfants le midi, distribuer des prospectus, conduire la navette communale ou effectuer de petits travaux (espaces verts, peinture, électricité...).

Si vous êtes disponibles et intéressé(e)s, contactez le service des ressources humaines au 02 41 21 19 64, ou rh@verrieres-anjou.fr



L'Outil en main recherche des bénévoles !

En quelques mots, l'association l'Outil en Main Angers regroupe des professionnels bénévoles pour faire découvrir les métiers manuels aux jeunes, à partir de 9 ans, sur le principe « 1 bénévole / 1 jeune » :

- le mercredi, sur l'année scolaire
- les autres jours de la semaine, pour des programmes spécifiques

À ce jour, l'association propose 25 métiers. Les jeunes du mercredi changent de métier toutes les 3 séances et découvrent, ainsi, environ 10 métiers sur une année.

Pour élargir son offre l'Outil en main recherche des bénévoles, notamment dans les métiers suivants : peinture, restauration, boulangerie, menuiserie, jardin...

N'hésitez pas à proposer vos compétences et transmettez votre passion aux jeunes. Contact : Jean-Christophe Breger - 06.36.31.34.85 prospection@loutilenmain-angers.fr



Panneau d'affichage libre

La loi oblige les communes à disposer de panneaux d'affichage libre. Ainsi, des panneaux réservés à l'affichage de la libre expression des idées dans le cadre autorisé par les lois sont maintenant ouverts à la communication des associations verroises pour annoncer leurs manifestations. Les affiches constituant une publicité commerciale ou soutenant des activités à but lucratif y sont interdites.

Pour le moment, 4 panneaux ont été installés sur la commune, 2 en face du Relais culturel à Saint Sylvain et 2 au niveau de la mairie déléguée de Pellouailles les Vignes. Les affiches annonçant une manifestation ne peuvent être recouvertes que lorsque ladite manifestation a eu lieu. Les affiches ne constituant pas une annonce ou ayant une portée générale ne pourront être recouvertes avant un délai de 15 jours à partir de la date de pose inscrite sur l'affiche. La commune ne pourra être tenue responsable, en aucun cas, lors des nettoyages périodiques, de l'enlèvement d'affiches venant juste d'être posées.

Un abri à
hérisson dans
votre jardin,
ça vous tente ?



Comment préserver les hérissons ? Tom, un Verrois du Chêne vert à une solution : « Ayant un potager dans mon jardin et m'apercevant que j'avais énormément de limaces et d'escargots qui s'attaquaient à mes salades, j'ai décidé de fabriquer, avec mes enfants, un abri à hérissons. Quelques planches dans mon garage ont suffi pour construire cet habitat. Au bout de quelques temps, plusieurs hérissons y ont élu domicile. Ces animaux sont de plus en plus menacés par les activités humaines et notre débordement sur leur espace naturel de vie. En 20 ans, 70 % de l'espèce s'est éteinte. Ce petit insectivore inoffensif joue un rôle très important dans la biodiversité. Il aide à préserver l'équilibre des espaces verts et c'est un excellent chasseur de limaces, sauterelles, chenilles ou charançons. Il est donc important de le préserver ».

Le RAM change de nom et devient Relais Petite Enfance !



Ce nouveau nom est effectif dès à présent. La mission principale des Relais Petite Enfance reste l'accompagnement de la profession d'assistants maternels, dans son quotidien avec des matinées dédiées uniquement aux professionnel(le)s, mais également l'accompagnement et l'information des familles sur les différents accueils petite enfance du territoire. L'objectif est d'être au cœur de l'accompagnement de l'enfant de moins de 3 ans.

Ses missions qui sont appelées à évoluer sont, entre autres, la valorisation du métier d'assistants maternels, l'information autour de la formation continue, l'information juridique de 1^{er} niveau, les partenariats...

Le Relais Petite Enfance travaillera également en 2022, sur le projet de renouvellement pour les 4 ou 5 prochaines années. Tous les 3 ans, le Relais établit un diagnostic et de nouvelles missions en corrélation avec la circulaire CNAF et le territoire.

L'idée est de partir des besoins, des souhaits des professionnel(le)s et des habitants du territoire.

Ce qui ne change pas, des matinées et des permanences où les animatrices peuvent vous rencontrer, sur rendez-vous :

- Lundi de 16h à 18h30 à Écouflant
- Mardi de 13h30 à 17h à Saint Sylvain
- Mercredi de 9h30 à 12h30 à Écouflant
- Jeudi de 13h30 à 18h30 à Écouflant
- Vendredi de 10h à 12h30 (permanence téléphonique)

Les matinées, de 9h à 12h, pour les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent :

- Lundi sur Briollay et Verrières en Anjou, à Pellouailles les Vignes
- Mardi sur Ecoouflant et Verrières en Anjou à Saint Sylvain d'Anjou
- Jeudi sur le Plessis Grammoire et 1 fois par mois sur Sarrigné



LES VACANCES EN FAMILLE **VACANCES D'HIVER**

Lundi 7 février :
 Petit déjeuner et jus - entre 9h30 et 12h (vous amener et rapporter votre vaisselle) - Gratuit - Espace Echanson

Mardi 8 février :
 Journée bien être en duo à partir de 5 ans
 9h45-12h15 - Jodorologie avec Milléne Gabrielis + création de bougie + création en origami (2 ateliers de 45 minutes)
 12h15-14h - Repas partagé (chacun apporte un plat de son choix à partager)
 14h-16h : Vape en duo
 16h-17h30 : Préparation et dégustation du goûter
 12€ par famille pour la journée ou 8€/famille/atelier - Espace jeunesse

Mercredi 9 février :
 Cuisinons ensemble un repas local
 10h30 - 14h30
 6€ par famille - Espace Echanson

Jeudi 10 février :
 Accueil libre
 Pour venir profiter de la journée à l'école, échanger - entre 10h et 17h30 (vous amener et rapporter votre vaisselle)
 Gratuit - Espace Echanson

Vendredi 11 février :
 Vieilles recettes
 10h - 12h
 6€ par famille - Espace jeunesse

RELAX

Les inscriptions se font par mail à accueil@asso-apla.fr
 L'adhésion de vos enfants pour l'année (de juillet à juin)
 Places limitées - Masque et pass sanitaire obligatoires
 Sous réserve des mesures sanitaires en vigueur

www.asso-apla.fr | **Pass'âge** | **FAMILLE HABITANT** ASSOCIATION PERISCOLAIRE

Nouvelle équipe pédagogique sur l'Espace Loisirs de la Françaiserie



Chloé et Pauline les nouvelles têtes de l'équipe pédagogique de la Françaiserie.

Depuis cet été, Chloé Baudouin, responsable enfance et Pauline Landrau, directrice adjointe ont pris leur quartier à la Françaiserie.

Chloé est responsable pédagogique des temps périscolaires et TAP auprès des enfants scolarisés à Jean de la Fontaine ainsi que directrice de l'ALSH les mercredis et vacances scolaires. Avant d'arriver à l'association, elle était directrice de l'accueil de loisirs du centre social l'Archipel, situé à Angers, dans la Doutre. Côté formation, elle a obtenu le diplôme du DEJEPS (diplôme d'État de la Jeunesse et de l'éducation populaire et du sport). Ce diplôme lui a permis de développer le lien entre l'accueil de loisirs et les partenaires socio-culturels et éducatifs du territoire.

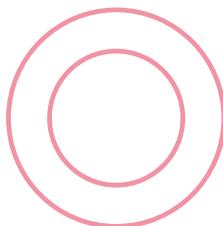
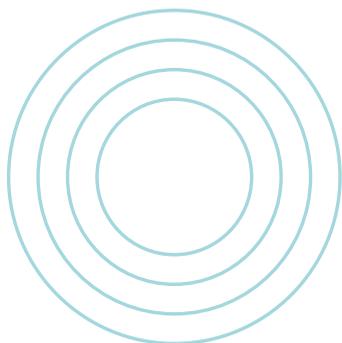
Pauline est, de son côté, responsable pédagogique du temps du midi auprès des enfants scolarisés à Jeanne d'Arc et directrice adjointe de l'ALSH. Une nouvelle équipe de direction en place sur la Françaiserie et une équipe d'animateurs, Sandrine, Antonin, Emilie, Damien et Marlène, présentes auprès des enfants tous les jours de la semaine et sur certaines vacances scolaires. Louise, nouvelle animatrice et Elise, en formation CPJES ont rejoint l'équipe.

L'équipe a la tête pleine de projets ! Mais pour commencer, il lui semblait important de créer un aménagement adapté pour les enfants et un nouvel espace de travail pour cette année scolaire. L'Espace Loisirs a subi quelques changements. Les salles de références des enfants ont été réaménagées, des espaces de rangement plus optimum ont été créés pour les enfants et les animateurs. Et surtout, un bureau plus accessible et plus proche de l'entrée de l'espace loisirs a été mis en place. Un aménagement qui va se poursuivre avec les enfants et la mise en place de règles de vie communes sur les différents espaces.

Côté projet, l'équipe réfléchit actuellement à évaluer les structures d'accueil, les 2 ALSH et l'espace jeunesse, avec, comme support, la charte qualité des accueils de loisirs mise en avant par les Francas. Ce document est construit autour de sept entrées qui reprennent les dix axes du Centre de Loisirs Educatifs. Il permet d'évaluer, point par point, la structure et de trouver, en équipe, des axes de remédiation ou d'amélioration.

Activités pendant les vacances de février

Passer des vacances en famille avec l'association Pass'âge. Activités, sorties, ateliers, découvertes et surprises sont au programme du 7 au 10 février. Les places sont limitées alors pensez à vous inscrire par courriel à accueil@asso-apla.fr. L'adhésion, de juillet à juin, est de 10 € par famille. La présentation du pass sanitaire et le port du masque seront obligatoires.



VOTRE SPÉCIALISTE DE LA TERRASSE

KIT POUR AUTO-CONSTRUCTION • CONCEPTION ET CRÉATION • POSE

PROCHE DE CHEZ VOUS



BOIS



CÉRAMIQUE



COMPOSITE

TERRASSTEEL ANGERS

Zone Anjou Actiparc Océane
17 Boulevard Louis Delage - St Sylvain d'Anjou
49480 VERRIERES EN ANJOU
02 41 76 47 54

TERRASSTEEL.com
CONCESSIONNAIRE-ANGERS

www.terrassteel.com

Stéphane BOUDET

Avocat à la Cour

Place de la Mairie
Saint-Sylvain-d'Anjou

Tél. 02 41 76 25 44

stephane.boudet@axys-avocat.com
<http://www.axys-avocat.com>

Permanences : les lundis et mercredis de 14h00 à 19h00

CONSEILS ET CONTENTIEUX

(divorce, séparation, succession, immobilier, construction, consommation...)

Barreau d'Angers



**CAMUT
PERROT**
PORTES & FENÊTRES

sebastien@camutperrot.fr
23 Rue du Bon Puits, St Sylvain d'Anjou
49480 VERRIERES-EN-ANJOU

Tél. 02 41 23 74 81

FENÊTRES | PORTES | VOILETS | STORES
| PORTAILS | PORTES DE GARAGE

www.camutperrot.fr

SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE



WWW.CONFIEZ-NOUS.FR

25, RUE SAINT-LAZARE - ANGERS - 02 53 57 36 27 - ANGERS@CONFIEZ-NOUS.FR



02 41 34 8000

contact@adg-49.fr

Entretien et dépannage

- Chaudières et chauffe-eaux gaz
- VMC électrique et gaz
- Panneaux solaires
- Pompes à chaleur
- Ramonage des conduits de fumée

Thermographie infrarouge

- Etanchéité et défauts d'isolation
- Visualisation des planchers chauffants
- Embouage des radiateurs



Z.A Pôle 49 - 31 bis, boulevard de la
Chanterie - 49480 St Sylvain d'Anjou

Aménagement du centre bourg de Pellouailles : c'est parti



Jeudi 9 décembre, les Verrois avaient rendez-vous au Carré des Arts pour découvrir les objectifs du projet de réaménagement du centre bourg de Pellouailles.

La réunion a permis de revenir sur les trois dernières années et de faire la synthèse sur les différentes actions menées depuis 2018. Diagnostic en marchant et ateliers thématiques et participatifs ont permis de dégager des axes de travail :

- **La mixité intergénérationnelle :**
 - Répartir et diversifier les logements seniors au cœur du centre bourg et des îlots résidentiels : locatifs, accession, en rénovation ou neufs.
 - Réussir la mixité des copropriétés, dans les bâtiments, au palier... (en rez-de-chaussée d'une résidence familiale, un plot dans une copropriété collective...)
 - Offrir des maisons de ville pour les seniors, en béguinage par exemple.
- **La ville des courtes distances :**
 - Garantir l'accès aux services et aux commerces pour les habitants du centre bourg
 - Faciliter les cheminements piétons et la proximité
 - Offrir des logements aux jeunes actifs qui travaillent dans la zone de l'Océane
 - Accompagner les services de mobilité collective à l'échelle de Verrières et de l'agglomération.

- **La place de la nature en ville :**
 - Maintenir le végétal dense et présent malgré l'urbanisation et la densification
 - Le végétal facteur de qualité de vie et identitaire de Pellouailles.
- **Des axes de travail qui ont permis de déterminer les lignes directrices de la future restructuration du centre bourg :**
 - Ouverture et réaménagement de la place de l'Échanson : déconstruction de locaux professionnels et de 4 logements
 - Sur le cœur de bourg, l'ancien terrain de foot, création de petites maisons de ville et d'immeubles de 3 étages, permettant l'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) avec ascenseurs pour l'accueil de résidents dans le cadre d'une mixité sociale et intergénérationnelle, locaux sociaux en rez-de-chaussée : salles de restauration, de rencontres et d'animations orientées vers les seniors, espaces de détente et de jeux pour enfants
 - Continuité de la coulée verte des écoles vers les zones d'habitats au nord du bourg, par le petit bois et le bois Saint Louis
 - Développer une activité commerciale en bordure de la rue Nationale, avec parkings de proximité à la demande des commerçants.



LES PROCHAINES RÉUNIONS

Venez découvrir le projet lors des permanences assurées par les chargés d'opérations d'Alter et les élus, en maire déléguée de Pellouailles les Vignes de 16h à 19h :

- **Mardi 1^{er} février 2022**
- **Jeudi 31 mars 2022.**

INFO +

Les prochaines étapes :

- Poursuite des études pré-opérationnelles
- Poursuite de la concertation, définition du périmètre et du programme de l'opération
- **Objectif 2022 : Création d'une ZAC : Zone d'Aménagement Concerté permettant la mise en œuvre du projet**
- Réalisation des études de conception
- **2023 : Réalisation des premiers travaux d'aménagement de l'espace public, mise en œuvre du programme.**

Transfert de la voirie à Angers Loire Métropole

INFO +

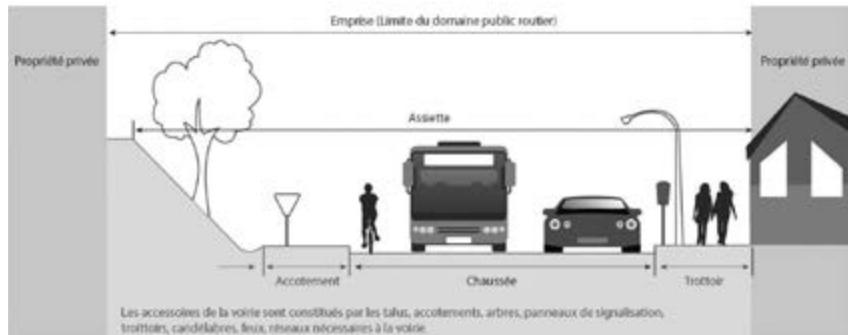


Travaux au carrefour de la RD 323 et RD 113, dit de l'Aurore

Mi- janvier, des travaux de rénovation des réseaux d'eaux pluviales et usées, ainsi que d'effacement des réseaux aériens d'électricité et de téléphonie auront lieu sur la RD 113 entre le carrefour de la RD 323 et la rue de la Bataillère, en direction du Plessis Grammoire. Puis, ces travaux se dérouleront sur la route de Blitourne (entre le carrefour et la rue du Petit Clos). Enfin, un aménagement est programmé au carrefour des 2 départementales.

Des aménagements qui ont pour objectifs :

- D'apaiser l'entrée de ville,
- D'améliorer la lisibilité du carrefour,
- De faciliter l'insertion depuis la RD113



Dans le cadre de l'évolution en communauté urbaine en 2015, Angers Loire Métropole (ALM) assume désormais la compétence voirie et eaux pluviales. La convention entre les communes et ALM s'est terminée le 31 décembre 2021, le transfert des agents et des missions est donc effectif depuis le 1^{er} janvier 2022. Les élus ont exprimé le souhait que ce transfert soit transparent pour les usagers. Les réclamations seront reçues en mairie ou aux services techniques de la commune, qui transmettront les demandes aux services d'ALM. Vos élus communaux resteront vos interlocuteurs.

ALM va aménager des locaux provisoires en modulaire sur l'ex-espace de l'école provisoire du Tertre sur la commune déléguée de Pellouailles les Vignes dès janvier 2022. Ces locaux accueilleront les agents voirie d'ALM du secteur.

Les conséquences de ce transfert :

- ALM va devenir propriétaire des biens immeubles et meubles nécessaires à l'exercice de cette - compétence dans le cadre d'un accord amiable à intervenir avec les communes membres, y compris les réseaux d'eaux pluviales.
- ALM va reprendre les tarifs afférents aux permissions de voirie fixés par les communes membres et en vigueur sur le territoire.
- ALM se substituera aux communes dans tous les contrats en cours d'exécution nécessaires à l'exercice de cette compétence.
- Les personnels communaux affectés à l'exercice de la compétence voirie et eaux pluviales vont être transférés à ALM. La direction voirie d'ALM reposera sur 204 postes.

À NOTER

Ce qui reste à la charge de la commune :

Tous les espaces verts (arbres, arbustes, herbe), le mobilier urbain (bancs, poubelles, panneau affichage, arceau vélos...), la signalisation de proximité, les parkings adossés à un équipement communal, les voies et cheminements dans les parcs publics communaux, les ouvrages d'art portant des voies communales

Les dates du relais paroissial

Les dates des messes de la paroisse

Vendredi : à 8h à Saint Sylvain

Dimanche : à 10h30 à Saint-Sylvain

Permanences au centre paroissial Saint François, place de l'Église à Saint Sylvain :

- Les vendredis et samedis de 9h30 à 12h

- Permanence du Père Emmanuel Bouchaud, samedi matin, sur rendez-vous

Contact : 02 41 76 70 97

Contact : stfrancoisportesdangers@diocese49.org

Infos : saintfrancoisauxportesdangers.org

Réouverture de la bibliothèque de l'Échanson

La bibliothèque, fermée depuis août dernier, à la suite d'un dégât des eaux, a rouvert ses portes dans un local provisoire, au 28 place de l'Échanson, à côté de la pharmacie.

Les horaires de permanence restent les mêmes :

- Mardi : 16h30 - 18h30

- Mercredi : 16h30 - 18h30

- Vendredi : 17h - 19h



L'actu de l'ABCD

Réservez votre soirée du vendredi 28 janvier et venez participer à la soirée fitness party.

Rendez-vous salle René Boublin pour participer à 1, 2 ou 3 séances de fitness.

Ouvert à tous/toutes à partir de 14 ans, 5 € le cours, 12 € les 3 cours (Inscriptions sur place)

Renseignements : fitness.stsylvain@gmail.com

N'hésitez pas à venir tester, gratuitement, un cours de gym dynamique/cardio/renfo, animé par Florian Boursier, mercredi soir de 20h à 21h, à la petite salle du complexe sportif René Boublin, chemin des villages.

Si vous êtes séduit(e), vous aurez la possibilité de vous inscrire pour la période de février à juin 2022. Pour tout renseignement et préinscription sur une séance découverte le 5, 12, 19 ou 26 janvier, contactez le référent par courriel : gymdynamique.stsylvain@gmail.com

Participez à l'après-midi festive danse en ligne organisée le 30 janvier de 14h à 18h dans la salle du Roi René, tarif 8€, inscription obligatoire : danseenligne.stsylvain@gmail.com

Plusieurs stages sont proposés pendant les vacances d'hiver. Ils sont ouverts à tous, adhérents et non adhérents, inscriptions obligatoires auprès du référent, par mail :

- Carterie : vendredi 11 février, de 14h à 16h, pour les enfants à partir de 8 ans (minimum 3 inscrits), 12€, salle Ménestrel, inscriptions : carterie.stsylvain@gmail.com

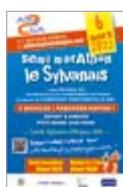
- Informatique : mercredi 9 février, de 14h à 18h, pour ados et adultes (minimum 5 inscrits), 30€, salle logis d'Aliénor, inscriptions : abinformatique.abcd@free.fr

- Danse de couple pour débutants : lundi 7 février, de 18h30 à 20h30, 15€, salle du Roi René, inscriptions : dansedecouple.stsylvain@gmail.com

- Sophrologie : lundi 7, mardi 8 et mercredi 9 février de 9h30 à 10h45 pour les adultes et de 10h45 à 12h pour les ados, différents thèmes abordés suivant les séances, tarif : 28€ les 3 séances, salle Marguerite d'Anjou, Inscriptions : sophrologie.verrieresanjou@gmail.com



Pour tout renseignement ou information, n'hésitez pas à consulter la page facebook de l'association.



Semi-marathon Le Sylvanais

En ce début d'année 2022, toute l'équipe organisatrice du Semi-marathon Le Sylvanais vous souhaite une excellente année et compte sur vous pour la soutenir dans cette organisation traditionnelle.

La date de cette course au label FFA et qualificative pour les Championnats de France est fixée au 6 mars. L'édition 2022 sera également le Championnat de Maine et Loire de Semi-marathon.

Son parcours, quasiment plat de trois boucles de 7 km sur la commune de Saint Sylvain d'Anjou, est très apprécié des coureurs et propice aux performances. Le départ du Semi-marathon (21,100 km mesurés officiellement) sera donné à 9h15 et le départ du Relais 3x7 km à 9h30.

Le départ et l'arrivée seront sur la piste Marie-José Percec au complexe sportif du Bois de la Salle. Près de 1000 coureurs sont attendus sur l'ensemble des deux courses, semi-marathon et relais. Merci aux bénévoles de bien vouloir répondre favorablement aux sollicitations des organisateurs de l'AS Saint Sylvain Athlétisme (ASSSA), en particulier en tant que « signaleur ». Merci aussi aux partenaires et à la commune de Verrières en Anjou, sans qui ce rassemblement sportif interrégional ne pourrait avoir lieu dans de bonnes conditions.

Les organisateurs comptent également sur la compréhension des habitants et riverains pour la gêne qui sera occasionnée lors de cette matinée du 6 mars sur la commune, le parcours étant interdit à la circulation pendant la course.

Plus de renseignements sur athlestsylvaindanjou.com



Une remise de 2 Labels FFF pour l'AS Saint Sylvain d'Anjou Football !

Samedi 20 novembre, le foot féminin était à l'honneur, avec l'obtention du label argent foot féminin de la FFF, en présence de Geneviève Stall, maire déléguée de Saint Sylvain d'Anjou, Agnès Orand, adjointe déléguée aux sports et à la vie associative, des représentants du club, des joueuses, des coaches, des encadrants et des parents...

Vendredi 19 novembre, le Crédit Agricole Anjou Maine, accueillait le district de football de Maine et Loire et les 21 clubs labellisés dont l'ASSSA. Loïc Moïsselle, vice-président et secrétaire, Sébastien Foulon responsable catégorie U17 et conseiller technique et Jean Robin, Président représentaient le Club.

C'est donc le label excellence foot jeunes que le club obtient, qui récompense et valorise tout le travail effectué notamment depuis 2 ans.

Le Président du district et toute son équipe de techniciens, d'accompagnateurs et d'élus se sont félicités de cet évènement qui a permis d'honorer tous les clubs présents avec cette belle distinction et du travail réalisé dans les clubs, malgré les conditions difficiles ces derniers temps liées à la crise sanitaire.

Le club a remercié Arnaud Maindrou et François Lecoq, le binôme technique du district qui l'a accompagné dans ce projet de labélisation. L'ASSSA organisera, en cours de saison, une remise de label plus personnelle et plus festive, en présence des composantes du club, joueuses, joueurs, éducateurs, dirigeants, bénévoles, partenaires...

En tout cas un grand merci à ceux qui ont œuvré, et qui œuvrent encore, chaque semaine pour structurer et développer le club ! Allez l'ASSSA !



L'actu des croqueurs de pommes de l'Anjou

À la suite de l'Assemblée générale, que l'association tiendra le 15 janvier, les activités reprendront en ce début d'année 2022 :

- Intervention thématique, samedi 12 mars, de 9h15 à 12h30, salle Plantagenêt : « Diagnostic des maladies et ravageurs des fruits à la récolte », par Jérôme Julien, expert national en surveillance biologique du territoire, au ministère de l'Agriculture.

Cette réunion est ouverte aux adhérents de l'association ainsi qu'aux Verrois. L'occasion de mieux comprendre ces aspects sanitaires du verger et de la qualité des fruits.

- Taille d'hiver des pommiers : Des démonstrations, ouvertes au public, se tiendront au cours des ateliers des 1^{er} et 3^e samedis du mois, soit les 5 et 19 février prochains, de 9h30 à 12h.

- Atelier greffage : des démonstrations sont prévues en mars.

Infos : croqueurs-anjou.org



Le FCPC recherche des arbitres

De par son positionnement, sa pédagogie et son sens du jeu, l'arbitre participe activement à la réussite d'un match. L'arbitre permet aussi à son club d'assurer ses obligations structurelles. Devenir arbitre pour le Football Club Pellouailles Corzé permet de s'épanouir dans un club familial qui propose aujourd'hui d'accompagner ses arbitres au quotidien. Le club Verrois a décidé d'offrir à ses futurs arbitres, en plus de la prise en charge de la formation et des frais d'équipements, un soutien supplémentaire adapté à chacun :

- **Je n'ai pas encore mon permis, alors le club propose :**

- un accompagnement sur chaque rencontre
- la mise en place d'une réserve financière à hauteur de 40 euros par mois afin de financer le permis de conduire

- la somme est acquise chaque année dès lors que le nombre minimum d'arbitrage effectué est respecté.

La réserve continue de s'incrémenter de 40 euros par mois jusqu'à obtention du permis.

- la somme sera débloquée sur présentation des factures dans la limite des sommes acquises

- **J'ai mon permis, alors le club propose :**

- la prise en charge de l'assurance auto ainsi qu'une vidange simple par an dans la limite globale de 1 000 € par an, sous réserve de validité du permis)

Renseignements : [Franck Chalumeau 06 76 75 43 23](tel:0676754323)

Retrouvez les actualités du club en vous abonnant à sa page Facebook

L'actu de la société de boule de fort l'Angevaine

L'Association l'Angevaine, située 5 rue Pasteur à Saint-Sylvain invite ses adhérents à son Assemblée Générale ordinaire le 22 janvier à 15 heures en son siège.

L'association dispose d'une parcelle de terrain à louer de 150 m² divisible en lots. Pour tout renseignement, les jardiniers intéressés peuvent s'adresser au siège de la société de boule de fort, 5 rue Pasteur.



Monique et Jacques Prieur, les rosiéristes

Monique et Jacques Prieur habitent le secteur Vendange-Baronnerie. 78 ans que Jacques y vit, dans la maison achetée, ou construite, par son arrière-grand-père, aux alentours de 1850. C'est également là qu'il a exercé son métier de rosiériste, en compagnie de son frère jumeau et de Monique son épouse.

Jacques est la 4^e génération de Prieur à vivre à Verrières, Saint Sylvain d'Anjou à l'époque. Son grand-père vendait des fruits, des légumes et des fleurs, son père était maraîcher et sa mère, à la mort de ce dernier a repris le métier qu'elle connaissait, celui de fleuriste. Les fleurs allaient devenir « l'outil » de travail de Jacques et Monique.

« À la mort de ma mère, nous avons continué à cultiver les fleurs. Mais à l'époque, la fleur n'était pas très rentable alors, avec mon frère, nous avons décidé de nous lancer dans la rose en serre ». C'est en 1973 qu'ils construisent leurs premières serres, qui vont occuper une surface de 1 500 m². Jusqu'en 2010, quand l'heure de la retraite a sonné, ils ont, à trois, cultivé des roses, « mais pas plus de 5 ou 6 variétés. On en arrêtaient une quand le rendement devenait insuffisant pour la remplacer par une autre ». Les Prieur étaient connus, et reconnus, pour la rose de Noël, cette rose blanche à la forme d'une anémone. « Nous étions les seuls à en cultiver dans le coin car nous bénéficions d'une très bonne terre qui favorisait sa culture. Nous les livrions jusqu'à Rungis et nous avons même eu un lot qui est parti à Hong-Kong ».

La rose demande une attention quotidienne, et ils lui ont, presque, tout sacrifié. « Cultiver la rose, c'est beaucoup de travail, la cueillette s'effectuait tous les jours, dimanches et fêtes aussi ». Monique révèle qu'ils auraient pu s'organiser mais qu'ils n'ont pris que « deux fois 15 jours de vacances en 50 ans ». Mais elle avoue également que « comme nous étions sur place, puisque nous habitons sur le terrain, cela ne représentait pas grand-chose, il fallait être là pour les roses ». Une plante fragile, qu'il fallait couper au bon moment, et qui pouvait donner une centaine de tiges par mètre carré. Et si la rose de Noël arrivait sur leur étal pour Noël, « après elle n'intéressait plus les gens », les autres variétés pouvaient donner jusqu'à 8 coupes par an.

Maintenant qu'ils sont à la retraite, Monique et Jacques s'occupent... du jardin. « Nous avons gardé une petite serre pour nous et pour le loisir ». Car elle aime beaucoup les fleurs et lui en ce moment s'occupe de ses citronniers, « pour m'amuser ».

Et si l'été, quand il fait beau, ils vont à la mer, ce n'est « ni très loin, ni très longtemps ». Leur havre de paix reste cette maison située à la Vendange. « Nous avons tout, nous allons de plus en plus sur Saint Sylvain, il n'y a pas besoin d'aller sur Angers ». Ce côté excentré ne les gêne pas, il les amuserait presque, « nous sommes un peu les concierges de Verrières pour ceux qui viennent d'Angers ».

Leur, petit, regret restera celui de ne pas avoir réussi à transmettre leur savoir et leur passion. « Bientôt, il n'y aura plus de rosiériste dans le coin », concèdent-ils, une pointe d'amertume dans la voix.

LE QUESTIONNAIRE DE PROUST REVISITÉ DE MONIQUE ET JACQUES

Ma couleur préférée : le blanc

Mon chiffre fétiche : le 26

Ma chanson préférée : Frédéric François pour Monique et Henri Salvador pour Jacques

Mon rêve : rester dans notre maison

Mon objet indispensable : une rose

L'endroit où vous aimeriez vivre :

Verrières en Anjou

PLANTATION À LA FORÊT DES ENFANTS



Jeudi 25 et vendredi 26 novembre, les enfants des CE2 des écoles élémentaires de la commune ont participé à la plantation de près de 120 arbres à la forêt des enfants.



BÉNÉDICTION DU CALVAIRE

La bénédiction du calvaire de la Trésorerie par Emmanuel Bouchaud, curé de la paroisse de Saint Sylvain a eu lieu dimanche 19 décembre.



LE CHALLENGE COMMUNAL DE LA CONCORDE

Le traditionnel challenge communal de la société de boule de fort de la concorde s'est achevé dimanche 19 décembre. Un challenge qui a vu s'affronter des joueurs confirmés et des élus de la commune. Un challenge remporté par Patrick Goupil et Gérard Moreau.



MON BEAU SAPIN

Lundi 29 novembre, un picea a été planté face à la mairie. Une plantation durable qui permet à la commune de ne plus acheter le grand sapin coupé, mais de conserver ce symbole de Noël.

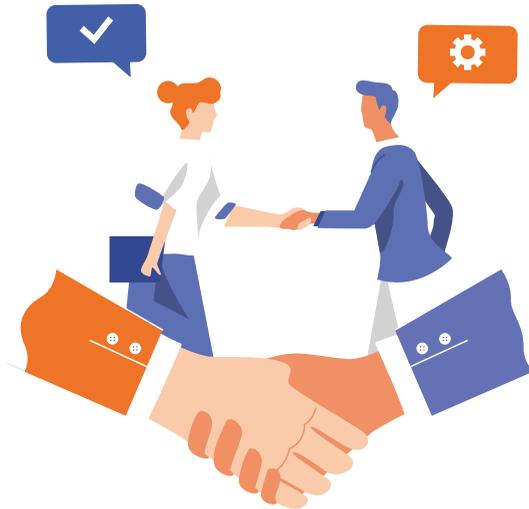




MARCHÉ DE NOËL

Vendredi 3 et samedi 4 décembre, de nombreux verrois ont participé au marché de Noël. Associations, commerçants, spectacles, animations, manège, bourse aux jouets, le Téléthon et le Père Noël ont animé la place de la mairie.





Blandine Goubeau est la nouvelle conciliatrice de justice

La conciliation permet de trouver une solution amiable pour régler un différend entre 2 parties ou plus, qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Blandine Goubeau assurera une permanence par mois, le 3^e mardi, de 13h30 à 17h30, salle François Villon au relais culturel.

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit en obtenant un accord amiable sans procès. Aujourd'hui, la conciliation est un passage obligé lorsqu'un litige surgit. À moins que les parties n'aient préféré tenter une médiation ou une procédure participative, la conciliation de justice est obligatoire pour les litiges de moins de 5 000 euros ou lorsque la nature du litige l'impose (ex : bornage, distance des plantations, certaines servitudes...). Elle peut intervenir en dehors de tout procès, ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice. Elle concerne uniquement les litiges en matière civile.

Vous avez la possibilité de faire appel à Blandine Goubeau pour régler :

- Relations entre bailleurs et locataires
- Litiges de la consommation
- Problèmes de copropriété
- Litiges entre commerçants
- Litiges entre personnes
- Litiges et troubles du voisinage
- Litiges relevant du droit rural
- Litiges en matière prud'homale

Elle ne concerne pas les litiges d'état civil, de droit de la famille (pensions alimentaires, résidence des enfants...), de conflits avec l'administration.

Le conciliateur de justice est un auxiliaire de justice assermenté et bénévole, qui est nommé par ordonnance du premier président de la Cour d'appel sur proposition du magistrat coordonnateur de la protection et de la conciliation de justice et après avis du procureur général. Sur Verrières en Anjou, cette conciliation sera assurée par Blandine Goubeau, présente le 3^e mardi de chaque mois, de 13h30 à 17h30, salle François Villon au relais culturel.

Deux chemins mènent à la conciliation :

- La conciliation extrajudiciaire : Le conciliateur de justice peut être saisi directement par l'une des parties ou par les deux parties. En cas d'échec, le conciliateur informe les parties qu'elles peuvent saisir la juridiction compétente si elles le souhaitent.

- Conciliation déléguée : À tout moment de la procédure, le juge peut proposer aux parties de tenter de régler le litige grâce à un conciliateur de justice. Si aucun accord n'est trouvé, les parties reviennent alors devant le tribunal.

En cas d'échec et de saisine du tribunal, aucune information sur la tentative de conciliation ne peut être communiquée au juge.

Si un compromis est trouvé, le conciliateur de justice peut rédiger un constat d'accord. Le juge peut alors homologuer la conciliation afin de donner à l'accord force de jugement.

Sur Verrières en Anjou, la première permanence se déroulera mardi 18 janvier 2022. La conciliatrice vous recevra sur rendez-vous, qui doivent être pris auprès de l'accueil de la Mairie au 02 41 21 12 82.

INFO +



5 bonnes raisons de tenter la conciliation

1. Rapide
2. Gratuite
3. Confidentielle
4. Droits préservés
5. Accord officiel

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des groupes politiques constitués du Conseil municipal de Verrières en Anjou. Les textes publiés engagent l'unique responsabilité de leurs auteurs.

Pour le groupe Verrières Ensemble Autrement

Face à l'adversité, restons simples : nos vœux les plus chers sont pour vous !

Il nous est difficile d'écrire début décembre¹ des vœux empreints d'insouciance dans le contexte actuel.

Aussi, notre premier souhait sera pour vous : nous faisons le vœu que chacun d'entre vous vive l'année 2022 en bonne santé, emplie de bien-être, entouré de ses proches, et que vos besoins les plus élémentaires soient satisfaits. Nous vous souhaitons aussi d'aborder cette nouvelle année dans un esprit de bienveillance et d'entraide afin que le « vivre ensemble » soit plus qu'une simple intention. Si déjà ces vœux sont exaucés, l'année sera belle.

Plus largement, nous faisons également le vœu d'une communauté qui soit à l'écoute les uns des autres et qui cherche en toute chose à améliorer notre qualité de vie. Cela passe par cette écoute mutuelle, mais aussi par le respect de notre environnement. Imaginez un instant un monde dans lequel chacun veillerait à la diminution des nuisances sonores, à l'harmonie visuelle, à la propreté des espaces publics, à tous ces détails auxquels nous finissons par ne plus vraiment prêter attention et qui pourtant, concourent à notre bien-être. C'est notre responsabilité collective, c'est l'affaire de chacun.

Enfin, nous formulons des vœux pour la commune de Verrières-en-Anjou : après bientôt deux ans d'engagement, nous constatons que nos actions portent quelques fruits. Nous avons ainsi vu le projet de vélodrome déplacé du cœur de vie vers le site du Parc Expo, à notre grand soulagement. Quelques pistes cyclables se dessinent enfin sur les voies et le budget participatif que nous réclamons depuis longtemps pourrait bientôt voir le jour. Bien entendu, nous aimerions faire bouger d'autres lignes, mais c'est un début.

Nous souhaitons à nos agents communaux les meilleures conditions de travail afin qu'ils puissent continuer d'œuvrer avec l'efficacité qu'on leur connaît au profit de la commune et de ses citoyens.

Terminons par un clin d'œil aux nombreuses associations de la commune et à leur volonté indéfectible d'ouvrir leurs activités au plus grand nombre. Bravo à vous !

Enfin comme annoncé, nous vous proposerons un temps d'échanges avant la fin janvier, si les conditions sanitaires du moment le permettent. Vous en serez informés par voie de presse et par flyer.

Bonne année 2022 à toutes et à tous !



⁽¹⁾ Les articles sont rédigés 4 à 5 semaines à l'avance pour tenir compte des délais de mise en page et d'impression.



PLANÉTARIUM : DÉCOUVRONS L'ESPACE !

Mercredi | 16h
2 février

À LA BIBLIOTHÈQUE MAISON ROUGE

INFOS ET RÉSERVATION

02 41 76 34 50

bibliotheque@verrieres-anjou.fr